



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Samedi 13 Juin 2026 – 10H

Salle des Régates Rémoises

1. RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION

En 2025, Bien Vivre à Sainte-Anne a **poursuivi son activité sous l'impulsion de ses 15 bénévoles**, engagés dans l'animation conviviale des ateliers et dans la défense du quartier Sainte-Anne.

Du côté des ateliers, l'Association recherche une animatrice pour **la couture** et comme les années précédentes, elle souhaite de **nouvelles actions : des excursions, des visites** et d'autres projets.

L'équipe animatrice porte son âge et cherche sa **relève** : il y faut de nouveaux administrateurs et des jeunes avec leurs idées qui feront bouger Sainte-Anne et notre association.

Le « bien vivre » à Sainte-Anne se doit de prendre en compte **les évolutions du quartier** pour **une ambition partagée** à l'occasion du Plan Local d'Urbanisme qui redessinera en partie notre ville.

Le **contexte national et international** est préoccupant. Des **échéances électorales** vont être décisives. Sommes-nous capables à Sainte-Anne de nous parler et de faire ensemble ?

La convivialité, la capacité à s'enrichir de nos différences et à trouver **des compromis ambitieux** pour bien vivre à Sainte-Anne demandent de sortir de l'entre soi, du repli et de l'invective.

BVSA persistent pour ses priorités : une **circulation** apaisée, des **constructions** modérées, une **végétalisation** accrue, des **mobilités** améliorées, un **patrimoine** valorisé, des **citoyens** écoutés.

2. RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

► Adhésion et bénévolat

En 2024/2025, Bien Vivre à Sainte-Anne a associé **89 adhérents** qui pour la moitié participaient aux ateliers. En 2025/2026 et avant les inscriptions qui se prennent le jour de l'assemblée générale, **65 adhérents** sont à jour de leur cotisation ; d'ici l'été, nous relancerons celles et ceux qui ont oublié de renouveler leur adhésion et nous solliciterons quelques autres contacts.

Notre bénévolat se maintient avec **15 bénévoles** qui assurent l'animation des ateliers et le fonctionnement de l'association, et pour certains, les deux :

- ✓ l'animation des ateliers, le journal, le jardin : **9 bénévoles**¹
- ✓ la gestion et l'administration de BVSA² : **11 administrateurs**
- ✓ les représentations extérieures : **1 administrateur et 1 bénévole**
- ✓ l'urbanisme et le cadre de vie³ : **15 bénévoles et 19 contacts.**

Le bénévolat valorisé s'élève à **2 267 heures** (2 235 h en 2024/25), il est donc en légère augmentation Ce bénévolat représente 1,41 poste à temps plein.

Un étudiant de Sciences Po Reims, Ethan Vancauwenberghe, est venu bénévolement (50 heures) s'investir dans l'Association, dans le cadre de son « parcours civique » : il a interrogé des habitants de Sainte-Anne sur ce qu'ils pensent de leur cadre de vie. Le Journal printemps a rendu compte des avis qu'il a recueillis.

¹ Animation d'atelier et rédaction du journal projet en 2025/2026

Michèle BUCHE - Geneviève COLETTTO – Jean-Pierre CHAMPEAUX - Gilles DEBAR - Gabriel d'ELLOY – Jocelyne HENAU – Maïté MORLET - Jean-Luc PERRIN- Evelyne THOREL

2

² Conseil d'administration en 2025/2026

Jean –Pierre CHAMPEAUX – Yohann CHANOIR - Gilles DEBAR - Gabriel D'ELLOY – Karim MAHIHENNI – David MAYERE (coopté) - Maïté MORLET - Jean-Luc PERRIN - Michèle PINET – Dominique SAGON – Maurice THIRY (coopté)

³ Environnement/Urbanisme 2025/2026, 15 participants à une ou plusieurs réunions

André AST - Geneviève BALIGOUT - Michèle BUCHE – Jean-Pierre CHAMPEAUX – José BENOIT - Vincente BEOT – Yohan CHANOIR - Gilles DEBAR - Damien DEVAUX - Gabriel D'ELLOY– Marine FRERY - Karim MAHIHENNI - Benjamin MARCHAND – Michèle PINET- Maurice-Jean THIRY.

► Ateliers 2025-2026

L'association compte à ce jour **8 ateliers** auxquels participent **42** adhérents :

★ **JEUX DE SOCIÉTÉ** : autour d'Evelyne Thorel, une dizaine d'adhérents se réunit, un mercredi après-midi sur deux, de 14h à 17h. En majorité des joueurs de belote mais également de triomino, de rumikub et de skipo.

★ **SCRABBLE** : le jeudi après-midi, 4 à 5 adhérentes se concentrent sur les petits pions lettrés à placer sur le tapis ; depuis septembre, Michèle Buche a remplacé Marithé Marteaux à l'animation de cet atelier.

★ **DENTELLE AU FUSEAU** : les jeudis de 18h à 20h, penchées sur leur « carreaux » sous le regard de Jocelyne Hénaux, 6 adhérentes manipulent avec dextérité leurs fuseaux pour fabriquer écharpes, éventails, ombrelles...

★ **COUTURE** : les lundis après-midi, 6 adhérentes fabriquent vêtements, sacs et divers petits objets. Malheureusement à l'issue de la saison 2025-2026, Geneviève Coletto souhaite passer la main. Nous recherchons donc activement une couturière bénévole qui souhaiterait partager son savoir et animer l'atelier.

★ **PAILLE** : pas d'animateur pour cet atelier de 4 adhérents, le mardi après-midi. Chacun apporte son savoir, sa technique et ses modèles. C'est un atelier d'échanges selon la formation de chacun en marqueterie de paille.

Sur 3 séances, Dominique et Maité ont contribué à une formation de débutantes au Centre social de Bétheny. Christian a animé deux séances d'information au Centre de ressources de la Clinique Courlancy qui accompagne les personnes touchées par le cancer et leurs aidants. Cette intervention est susceptible de nous apporter 2 à 3 nouveaux « marqueteurs » à la rentrée prochaine.

★ **CARTONNAGE** : 10 adhérents, débutantes et confirmées, partagées en deux groupes les lundis et vendredis toute la journée cartonnent avec passion, autour de Maité Morlet. L'atelier participe à l'action « Octobre Rose » tous les ans au mois d'octobre en confectionnant des articles destinés à être vendus par le Centre de ressources de l'Institut Jean Godinot pour améliorer le confort des malades.

★ **ESPERANTO** : animé par Jean-Pierre Champeaux, cet atelier recherche des nouveaux participants.

★ **INFORMATIQUE** : sur rendez-vous, le mercredi après-midi, Jean-Luc Perrin a reçu des adhérents qui désiraient se perfectionner en informatique et logiciels libres.

★ **EXCURSIONS OU VISITES**

- ° Un projet d'excursion à Cayeux-sur-Mer, le 13 septembre, a été annulé faute d'un nombre suffisant d'inscrits. Un contre-temps avait déporté cette sortie qui devait se dérouler en juin, avec possibilité de baignade.
- ° Michèle Pinet propose deux visites à l'automne aux abords du quartier :
 - Îlot Saint-Gilles avec Marie-Françoise Millet, actrice du projet ;
 - Stade Delaune, après la rentrée, lundi ou mardi, avec guide de la Ville.



Une nouvelle fois, les adhérentes des ateliers cartonnage/paille ont confectionné avec amour et patience la moitié des lots à gagner lors de la tombola de l'assemblée générale. En exposition lors de l'AG, des œuvres réalisées par la couture, la dentelle au fuseau, le cartonnage et la paille témoignent de la créativité de nos ateliers. Merci à tous !

► **Urbanisme/environnement : Bilan et perspectives**

1. Au niveau de la méthode

- **L'implication des adhérents s'avère limitée** : 15 adhérents ont participé à une ou plusieurs des 4 réunions de travail de 2025.
Le suivi de la relation avec les élus a été assuré : 3 réunions de concertation avec le Maire-adjoint à la voirie, 1 rencontre du Maire, 20 courriers aux élus.
Les 1 et 2 juin, une double rencontre avec la nouvelle Maire-adjointe déléguée à l'aménagement, à la voirie et au cadre de vie a permis d'ouvrir la concertation.
- **Se limiter à quelques actions s'avère difficile**, encore que l'apaisement de la circulation sur 3 rues du quartier et sur la Voie Taittinger s'est révélée notre priorité en 2025.

2. Au niveau des représentations extérieures

- **Commission Consultative des Services Publics** : *une adhérente a représenté BVSA aux réunions où les délégataires rendent compte de leur gestion. Au-delà de la communication d'informations, les enjeux de cette instance ne sont pas évidents !*
- **Conseil de territoire** : *participation à une réunion plénière avant un arrêt des Conseils d'au moins un an (c'est beaucoup), en raison des élections municipales.*
- **Conseil d'orientation de la Maison de quartier** : *participation à 2 réunions de cette instance qui s'est insuffisamment réunie, notamment à la suite de la fermeture de l'Espace Louise Michel qui a été vandalisé en mars dernier.*

3. Six préoccupations toujours d'actualité

1. L'apaisement de la circulation

- Le non-respect du 30 km/h sur 3 des rues du quartier (Sutaine, Sacy et Ledru-Rollin) : investissement important pour résultat limité puisque pose de coussins rue Sutaine et retrait de coussin rue Ledru Rollin !
- L'apaisement de la Voie Taittinger (70 km/h de Venise à Congrès et suppression des camions en transit) : en dépit d'un argumentaire affiné sur l'importante fréquentation ludique des Berges, il nous a été dit de « revenir après 2032 » !

2. Le projet Naussonces/Maraîchers

Ce secteur riche en friches a fait l'objet de 3 projets avortés. Il est mal desservi par la rue des Maraîchers inachevée et par les trottoirs trop étroits de la Chaussée Saint-Martin: « on ne voit rien venir » (ni projet, ni étude préalable, ni arrêté de péril pour une maison à l'abandon).

3. L'amélioration du réseau de bus et du réseau cyclable

- Le nouveau réseau de bus dessert moins bien Sainte-Anne, notamment vers le Centre. Courrier au Grand Reims en novembre, resté sans réponse.
- Des racines d'arbres remarquables déforment la piste cyclable le long du canal et boulevard Henri Henrot : après deux ans, rien n'est fait alors que les Berges font l'objet d'aménagements importants encore en cours.
- Le franchissement des ponts de Fléchambault et de Venise reste délicat pour les cyclistes qui du coup empruntent parfois les trottoirs.

4. L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLUi-H)

BVSA a revendiqué d'être associé à l'élaboration du PLUi-H, dans la foulée de sa réflexion sur le Schéma de Cohésion Territoriale (SCoT) du Grand Reims. Depuis juillet 2025, interpellation du Service de l'Urbanisme qui a abouti à un rendez-vous le 2 juin 2026 et à la remise d'un document sur la démarche en cours d'élaboration du PLUi-H !

5. L'extension et l'entretien de la Coulée Verte

Courrier en mai 2025 à la Maire-adjointe pour réponse en novembre : les arbres abattus seront remplacés, il y aura une interventions sur le squat, le terrain de boules est maintenu, les toilettes sèches sont impossibles. Pas de réponse sur la rénovation de la signalétique de la Coulée Verte et sur l'entretien du Parc des Grenouilles vertes qui pourrait être davantage à l'anglaise (et non en orties).

6. Autres préoccupations

+ Rue Clovis Chézel/Place Sainte-Anne

Aménagement des places livraison et accès aux garages : toujours en suspens !

+ Barrières du marché Sainte-Anne

Demande de meilleure gestion et défense des barrières maltraitées : à suivre.

+ Rénovation de Claudel/Louvois

Stationnement minute oublié pour les commerçants : en attente !

Rénovation des immeubles des 65 à 81 rue de Louvois par Plurial : en attente !

Insécurité autour du trafic de drogue : article dans le Journal.

+ Fleurissement et végétalisation

Des habitants de Louvois fleurissent leur environnement et plantent un tilleul...

Le fleurissement de 100^{m2} d'une des friches des Maraîchers s'est révélé compliqué !

+ Des nuisances insupportables

Les riverains du pont Fléchambault et Clovis Chézel se plaignent de la concentration de Harley Davidson, hébergées en après-midi et soirée rue de la Blanchisserie.

Les habitants de la Chaussée Saint-Martin, des Naussonces et des Maraîchers se plaignent des aboiements nocturnes des chiens de garde du 56 chaussée Saint-Martin.

► Forum des associations

A l'automne 2025, l'Association a participé au Forum des associations. 70 visiteurs se sont intéressés aux activités de BVSA et à la vie du quartier Ste-Anne.

► Journal de quartier

A l'automne 2025, **un numéro** du journal a été distribué à **2850 foyers du quartier**. En mai 2026, un autre numéro a été diffusé, avec l'objectif de passer à deux par an, sous réserve d'associer au financement des commerçants volontaires (logo, encart).

► Ouvrage sur Sainte-Anne

L'ouvrage écrit à plusieurs mains en 2013 est épuisé et BVSA a décidé de le rééditer en actualisant certains chapitres et en en rédigeant d'autres. Un petit groupe de travail s'est mis en place en octobre ; il peut s'élargir à d'autres plumes !

► Site Internet « BVSA 51.fr »

Une bénévole a procédé à des actualisations. L'Association est consciente qu'il lui faut remettre à plat et perfectionner sa communication, faible à ce jour.



**ÉCHANGE SUR LES RAPPORTS MORAL, D'ORIENTATION ET D'ACTIVITÉ .
VOTE.**

3. RAPPORT FINANCIER 2025

Compte de résultat

1. Les charges

Comme chaque année la principale charge, 1 414 €, est l'entretien des locaux, confié à Mme Vergne qui intervient 6 heures par mois.

Puis viennent les frais de réception correspondant en majeure partie au coût du repas qui a suivi l'Assemblée Générale 2024 (pour rappel il s'agissait du retour de cette animation abandonnée dans les années Covid) mais cette charge est couverte par les fonds perçus des participants.

Ensuite on trouve les frais des ateliers pour 973 € (50€ couture et 923 € carton-paille) et pour 584 € l'impression du journal (tiré en en 2850 exemplaires), un numéro unique contre 2 en 2024 mais avec en supplément un flyer encarté, le téléphone et l'internet pour 354 €. Puis vient l'assurance comprenant celle des locaux et la responsabilité civile pour 314 €, l'entretien annuel de la chaudière revenant à 140 €, déduction faite de la part de l'Association de Foot qui occupe le 2^{ème} étage, la redevance d'occupation du local de 182 €, ce qui est manifestement en-dessous de la valeur locative, ce qui nous amène à faire figurer la mise à disposition du local dans les contributions volontaires en nature, des fournitures de bureau pour 204 € dont 52€ pour l'impression du rapport d'activité de l'assemblée générale 2025, des produits d'entretien pour 80€, des frais de tenue de compte pour 72 € (compensés à hauteur de 62 € par une participation à titre de mécénat du Crédit Mutuel). Pas de frais de petit matériel en 2025 (pour rappel changement des extincteurs en 2024).

L'ensemble des charges s'élève à 5 480,97 €.

2. Les produits

Notre ressource principale vient des cotisations versées en 2025 pour 1 559 €, comprenant 54 cotisations 2024-2025 et 45 cotisations 2025-2026.

Puis viennent les participations aux ateliers pour 1 667 € :

225 € pour la dentelle,

304 € pour la couture

1 138 € pour le carton-paille dont 211 € de fonds perçus à titre exceptionnel du Centre Social de Bétheny à l'occasion de 3 après-midi de démonstration de marqueterie de paille assurée par les animatrices de BVSA. Les 316 € de participation aux animations correspondent aux enveloppes surprises de l'assemblée générale 2025, toutes gagnantes, dotée par les réalisations des ateliers.

Les intérêts du compte sur livret s'élèvent à 182 € en nette baisse en raison de la chute des taux qui sont passés de 3% en 2024 à 2,4% au 1^{er} février 2025 puis 1,7% au 1^{er} août 2025.

L'ensemble des produits s'élève à 5 100,33 €.

L'année 2025 se solde donc par **un déficit de 380,64 €.**

Pour rappel, le résultat bénéficiaire enregistré en 2024 reposait sur la dévolution de

l' « Union Nationale des Indépendants Retraités du Commerce 51 à Reims » (UNIRC 51), à défaut le résultat aurait été déficitaire de 1 635 €.

A noter que l'activité des différents ateliers a généré un excédent de + de 1000 €.

CHARGES	2025	2024	PRODUITS	2025	2024
Frais d'Ateliers	972,88	753,81	Participations Ateliers	1 666,96	1 212,00
Journal	584,28	757,62	Particip. aux Animations	316,00	130,00
F. de bureau & Timbres	204,05	155,25	Cotisations et Dons	1 559,00	1 370,00
Locations	181,71	163,74	Produits de l'épargne	181,89	262,78
P. d'entretien, pharmacie	80,30	96,60	Repas d'AG	1 314,00	
Repas d'AG	1 163,06	398,36	Mécénat CM	62,48	
Entretien de la chaudière	139,79	58,87	Dévolution UNIRC 51		2 478,00
Ménage	1 414,80	166,05			
Assurances	313,69	1 414,80			
Téléphone, Internet	354,58	300,06			
Frais bancaires	71,83	343,77			
TOTAL 1	5 480,97	4 777,93	TOTAL 1	5 100,33	5 452,78
Résultat (excédent)		674,85	Résultat (déficit)	380,64	
Total	5 480,97	5 452,78	Total	5 480,97	5 452,78
Emploi des contrib. volontaires en nature			Contributions volontaires en nature		
Valorisation du personnel bénévole	27 910,00	27 490,00	Bénévolat	27 910,00	27 490,00
Mise à disposition gratuite de biens	13 500,00	13 000,00	Prestations en nature	13 500,00	13 000,00
TOTAL 2	41 410,00	40 490,00	TOTAL 2	41 410,00	40 490,00
TOTAL 1+2	46 890,97	45 267,93	TOTAL 1+2	5 480,97	45 942,78

Les contributions volontaires en nature comprennent,
d'une part, la valorisation du local pour 13 500 €, témoignant du soutien que la Ville de Reims apporte à notre association,
et d'autre part, celle du bénévolat des animateurs d'atelier et des membres du conseil pour 27 910 € représentant 2 267 heures (2235 en 2024) consacrées aux activités de l'association.

Bilan au 31 décembre 2025

A l'actif,
on retrouve essentiellement les 9 332,51 € de disponibilités,
15 € de part sociale du Crédit Mutuel et une créance de 139,79 € correspondant à la part d'entretien de chaudière dû par l'Association de Foot

Au passif,
les fonds propres pour 9 771,94 € qui seront portés à 9 391,30 € avec l'affectation du déficit 2025, après validation de l'assemblée
et une dette d'exploitation de 96 € correspondant à 2 mois de charges sociales

Le total du bilan s'élève à 9 487,30 €.

Les fonds propres représentent toujours près de deux ans de fonctionnement. Ceci doit nous conduire à maintenir nos dépenses, éventuellement investir de nouveaux projets, sans pour autant vouloir augmenter nos ressources, nous exposant ainsi à un nouveau déficit, et ramenant ces réserves à des proportions plus conformes à notre activité.

ACTIF	2025	2024	PASSIF	2025	2024
Part sociale CM	15,00	15,00	Fonds propres	9 771,94	9 097,09
Compte épargne	8 971,89	7 241,41	Résultat	-380,64	674,85
Compte courant	270,32	2 736,36	Charges à payer	96,00	276,61
Caisse espèces	90,30	49,05			
Créances	139,79	6,73			
TOTAL ACTIF	9 487,30	10 048,55	TOTAL PASSIF	9 487,30	10 048,55

Budget prévisionnel 2026

Les contributions des ateliers couvrent leurs frais ; par ailleurs, les ateliers continuent de proposer des enveloppes-surprise à l'Assemblée Générale (50% des lots réalisés maison par les ateliers Cartonnage et Marqueterie de Paille ; 50% des lots collectés gratuitement) générant un produit non négligeable.

Pour 2026, la principale évolution concerne le Journal avec le retour de 2 éditions (une au printemps, une à l'automne) mais avec l'espoir - à compter de l'édition automnale - d'une participation financière des commerçants et artisans du quartier en contrepartie de l'apposition d'encart ou logo (prospection prévue à l'été).

Le repas d'assemblée générale est reconduit avec pour objectif de dégager un résultat généré par des frais limités en raison de la contribution volontaire des bénévoles (apéro et dessert réalisés maison).

Avec un objectif de 100 adhérents (soit une hausse de 10%), les cotisations ne permettent pas de couvrir les frais d'exploitation globalement en hausse de 5%.

Les frais bancaires sont couverts par le Mécénat Crédit Mutuel.

Les produits de placement sont réduits par rapport à 2025 en raison de la baisse du taux de rémunération à 1,5% au 1^{er} février.

L'année 2026 se solderait donc par **un déficit de 754 €**.

DEPENSES (CHARGES)	2026	Résultat 2025	RECETTES (PRODUITS)	2026	Résultat 2025
Frais d'Ateliers	1 000	973	Participations aux Ateliers	1 070	1 667
Journal (2 numéros)	800	584	Particip. aux Animations	400	316
Réception Repas d'AG	1 050	1 163	Participations Journal	400	
Locations	183	182	Repas AG	1 400	1 314
Produits d'entretien, pharmacie	90	80	Cotisations (100 adhérents)	1 500	1 559
Petits matériels	50	0	Mécénat Crédit Mutuel	85	72
Fournitures de bureau & Timbres	200	204	Intérêts compte livret	160	182
Entretien de la chaudière	192	140			
Ménage	1 416	1 415	Reprise sur fonds propres	754	381
Assurances	327	314			
Téléphone, Internet	376	354			
Frais bancaires	85	72			
TOTAL	5 769	5 481	TOTAL	5 769	5 481

Avis du vérificateur des comptes, Véronique CHALOT-ZIMMER.

La cotisation est actuellement de 15 €. Il est proposé de la maintenir à 15 € en 2026-2027, demandant aux ateliers de continuer à couvrir leurs frais de fonctionnement par une participation financière mensuelle ou trimestrielle de leurs adhérents.

ECHANGE ET VOTE DU QUITUS ET DU REPORT A NOUVEAU ELECTION D'UN VERIFICATEUR DES COMPTES

4. RENOUVELLEMENT DES ADMINISTRATEURS

Article 9 (statuts) : L'association est administrée par un Conseil d'Administration de 12 à 18 membres. Il est composé de personnes physiques (qui adhèrent aux statuts, sont à jour de leur cotisation et membres depuis au moins un an). Les membres sont élus pour 3 ans et renouvelés par tiers chaque année.

Au sortir de l'assemblée générale de mars 2025, le Conseil d'administration était de 11 membres. Jean-Luc PERRIN nous a confirmé qu'il démissionnait.

Au terme d'un mandat de trois ans, 2 administrateurs sont sortants : **Gilles DEBAR et Gabriel D'ELLOY**. Ils se représentent. **David MAYERE et Maurice-Jean THIRY** cooptés l'an dernier se présentent au suffrage de l'Assemblée générale.

Le bulletin de vote qui a été remis à l'entrée de l'assemblée générale comporte donc les noms des 4 candidats qui - s'ils sont élus - rejoindront les six administrateurs en cours de mandat. Pour atteindre le seuil de 12 membres fixé dans les statuts, il serait

souhaitable que 2 adhérents demandent à être élus ou cooptés au Conseil d'administration. Et pour être au plafond, il faudrait 8 candidats. Avis de recherche de volontaires motivés (moins d'une réunion par mois).

➡ **PRÉSENTATION DES CANDIDATS ET ÉLECTIONS**

5. INTERVENTIONS DES ASSOCIATIONS ET DES ÉLUS.

CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

APÉRITIF DE L'AMITIÉ

DÉJEUNER CONVIVIAL AUTOUR D'UNE PAELLA

*En l'attente d'une réédition de l'ouvrage « **Mémoire d'un quartier de Reims, Sainte-Anne** » et comme lors des dernières assemblées générales, nous vous proposons de déguster des extraits de cette histoire qui en 1914-18 n'avait rien à envier à celles de Gaza ou à l'Ukraine. Souvenirs de guerre, il y a 110 ans !*

1916

Ayant eu 13 ans en avril, je suis en âge de travailler et la maison de champagne où ma mère est employée a besoin de main d'œuvre pour l'entretien de ses vignes ; celles-ci sont situées dans ce qui est maintenant le quartier Wilson.

A l'autre bout de Reims, la bataille continuait et nous nous en apercevions de temps en temps. Pour nous protéger, en cas de bombardement, un abri sommaire avait été édifié au milieu des vignes avec des bottes de paille et recouvert des paillassons utilisés en hiver pour protéger les ceps de la gelée. Tout était réuni pour être grillé vif en cas d'obus incendiaires, ce qui par chance ne s'est jamais produit. Un matin que, tout à mon travail, j'étais courbée vers la terre, un sifflement, une explosion semble me soulever, puis je retombe sur le sol où je reste étendue à plat ventre, le cœur battant, écoutant le cliquetis des éclats et de la terre dans les échelas. Je me relève et cours vers l'abri où se rassemblent les autres ouvrières. Leurs premières paroles furent : « Ma pauvre, on t'a bien cru tuée, en voyant la fumée de l'obus monter de ta place ».

Dans notre quartier de Sainte-Anne, situé à environ cinq kilomètres de la

ligne de feu, les rafales d'obus étaient moins intenses qu'en pleine ville, mais des coups sans but, isolés et inopinés, nous faisaient quand même peur.

L'année 1916 ne m'a pas laissé d'autres souvenirs marquants. A l'automne, je reprends quelques cours à l'école, puis je travaille aux caves avec ma mère, pour surveiller les bouteilles couleuses et coller les étiquettes lorsqu'il y avait des expéditions de champagne à assurer.

1917

Cette année commença par un hiver particulièrement rigoureux. Au début du printemps, le front, jusque là relativement calme, s'anima rapidement. Les bombardements sur la ville devinrent de plus en plus fréquents, toujours aussi dispersés et inopinés. L'autorité militaire donnait beaucoup de facilités aux personnes désirant quitter la ville, notamment en assurant l'enlèvement des meubles, mais mes parents ne voulaient pas partir de Reims, ni même de Sainte-Anne.

Le travail des vignes n'en était point arrêté pour cela ; tous les matins, dès 6 heures, il fallait s'y mettre. Un matin, nous eûmes la surprise : un train que nous appelions peut-être à tort, blindé, était arrivé dans la nuit ; il était venu prendre position dans la grande tranchée du chemin de fer, tout en haut des vignes, où est aujourd'hui le pont Franchet d'Esperey. A la fin de l'après-midi, le train blindé, ses canons repliés, repartit vers Rilly-la-Montagne où il trouvait un abri très sûr dans le tunnel. Il n'en était pas de même pour nous qui commencions à recevoir la riposte des Allemands dont les obus tombaient un peu partout.

Lors de certaines nuits qui menaçaient d'être agitées, nous nous réfugions dans les caves Walfart, plus solides et bien organisées pour recevoir les voisins. Couchés dans les caves, nous entendions le bombardement qui encadrait tout le quartier. Au lever du jour, nous pouvions constater les dégâts : des entonnoirs partout, les vignes dévastées, les murs de clôture de la clinique Mencières éboulés sur une grande longueur, certains de ses arbres réduits à l'état de pinceaux. Par bonheur, le train blindé ne revint pas. Je ne le revis jamais par la suite et le calme qui suivit dans notre quartier nous apparut comme un bienfait du ciel. Calme assez relatif, car, si les bombardements étaient devenus plus rares sur Sainte-Anne, le reste de la ville n'était pas épargné, et surtout les quartiers de Bétheny et de Cernay.